

5e Séminaire Spilf

Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

inscriptions par mail: c.cheneau@infectiologie.com

Maison de l'infectiologie 75010 Paris Les 18 et 19 octobre 2023

Jeudi 19 Octobre

					Session plénière
	١	Mercredi 18 Octobre	09h00 09h30		De l'intérêt d'un travail en synergie des hygiénistes et des infectiologues Solen Kerneis
10h00 (Accueil des participants Principes généraux pour la mise en	09h30 10h00		Prise en charge pluridisciplinaire des infections complexes (RCP, Staff, Consultations médicochir): réa, endocardites, IOA, plaies chroniques
10h40 ⁽		place d'un programme de BUA Solen Kerneis			(dont IPPPD), onco-hémato, Hugues Aumaître
10h45 (\bigcirc	Synthèse des attentes et projets des participants, barrières identifiées	10h00 10h30	0	Conventionnement des structures de santé - Sylvain Diamantis
3h00		Hugues Aumaître et Sylvain Diamantis Déjeuner	10h30 11h00	0	Missions EMA et CRAtb et Liens avec les référents en antibiothérapie Eric Bonnet
4h00 `		Ateliers en demi groupe	11h00 11h15		Pause
14h00 15h30		Groupe A. Atelier 1 Groupe B. Atelier 2	11h15 12h45	0	Groupe A. Atelier 3 Groupe B. Atelier 4
15h45 17h15		Groupe A. Atelier 2 Groupe B. Atelier 1	12h45 13h45	0	Déjeuner
17h30(Fin de la première journée	13h45 15h15	\bigcirc	Groupe A. Atelier 4 Groupe B. Atelier 3
20h00 (Diner d'échanges orateurs/participants	15h15 16h00	0	Brainstorming Conclusion du Séminaire. Rappel sur le dispositif Mentorship-Observership.
			16h30	\bigcirc	Fin du séminaire

Atelier 1 : Comment débuter un programme de BUA dans un établissement de santé ?

Alexandre Charmillon et Béatrice Roselen

Atelier 2: Bon Usage Diagnostic - Vanina Meyssonnier et Nathan Peiffer Smadja

Atelier 3 : Conduite du changement (science implémentation) - Gabriel Birgand et Nathan Peiffer Smadja

Atelier 4 : BUA et certification des établissements de santé - Catherine Vignes et Sylvain Diamantis



5e Séminaire Spilf Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

Responsables: H.Aumaitre - E.Bonnet

OBJECTIFS

Devenir un référent capable de mettre en place un programme de bon usage des anti-infectieux dans son établissement d'exercice et/ou territoire de santé.

Le programme abordera les différentes stratégies utilisées dans les programmes de bon usage, leur impact en termes de consommations d'antibiotiques et d'antibiorésistance et les outils utiles au référent (surveillance des consommations et de la résistance, outils informatiques de partage et valorisation de l'activité transversale).

SELECTION DES PARTICIPANTS

Sélection par ordre de réception des candidatures répondant aux critères suivants :

- Etre référent antibiotique d'un établissement de santé
- OU être jeune infectiologue inscrit au DES de MIT, avec comme projet de devenir référent antibiotique
- OU participer à la politique de bon usage d'un établissement de santé en tant que microbiologiste, pharmacien(ne), hygiéniste, infirmier(re)...
- ET s'engager à fournir un retour d'expérience dans l'année suivant le séminaire concernant la contribution de la formation sur sa pratique.

COMMENT CANDIDATER (hors modalité d'inscriptions en ligne)

Par mail à Christèle Chéneau : c.cheneau@infectiologie.com

Une lettre de motivation précisant :

- La fonction, spécialité et type d'activité au sein de l'établissement de santé
- Le/les projets envisagés ou en cours
- Les barrières identifiées à l'application dudit projet
- · Les attentes du séminaire

MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

Le séminaire est géré par la Infectio DPC et se déroulera sur 2 jours dans les locaux de la Maison de l'Infectiologie à Paris (Métro République).

Il est désormais validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc <u>obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC</u>.

Attention, le nombre de place est limité.



5e Séminaire Spilf Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

Responsables: H.Aumaitre - E.Bonnet

MODALITES DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC: 14682325002 / SESSION 2.

La démarche est simple :

- 1. Vos informations:
- Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées
- Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le site du séminaire et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) ainsi que la facture pro forma afférente à régler par leurs soins.

- 2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant le séminaire
- 3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant le séminaire

Tarif d'inscription

Montant des droits d'inscription : 1000 euros

Comprend l'accès:

- aux deux journées de séminaire,
- aux déjeuners sur les des deux journées
- à une nuit d'hôtel dans le quartier République proche du site du séminaire

Le transport aller et retour reste à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé après le séminaire par mail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 16 octobre 2023